

Communiqué financier Résultats annuels 2019

FORTE CROISSANCE DU RÉSULTAT PORTÉE PAR LA DYNAMIQUE COMMERCIALE ET LA BONNE MAÎTRISE DES COÛTS

En date du 13/02/2020, la Gérance de la société a décidé d'arrêter les comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2019 comme suit :

Chiffre d'Affaires consolidé : 1 462 MDH (+6,9%)

Mutandis réalise cette année une **très bonne performance**, en ligne avec la **gérance**, confirmant ainsi la **force de son modèle d'entreprise intégrée autour d'un large portefeuille de produits de grande consommation**.

- Le chiffre d'affaires annuel 2019 s'élève à 1 462 MDH (+6,9% vs 2018) tiré par la hausse des volumes, essentiellement dans les catégories détergents et jus de fruits.

Détergents: Nos marques propres réalisent une forte progression, tirée par la poudre main et les détergents liquides ;

Produits de la mer: Le chiffre d'affaires est en légère hausse, en dépit d'un effet change défavorable;

Bouteilles alimentaires: Le chiffre d'affaires de l'activité bouteilles alimentaires est en légère baisse, essentiellement sur la catégorie eau, suite à l'atténuation de l'impact du boycott 2018 ;

Jus de fruits: Une performance remarquable grâce essentiellement aux ventes de nos marques propres sur le marché marocain.

- S'agissant du T4 2019, le chiffre d'affaires s'élève à 369 MDH (+7% vs T4 2018). Il est réparti comme suit :

Détergents: 149 (+5,8%)
Produits de la mer: 158 (+15,5%)
Bouteilles alimentaires: 15 (-10,9%)
Jus de fruits: 87 (+28,4%)
Autres: 26,3%

Excédent Brut d'Exploitation (EBE) : 228 MDH (+11,7%)

Le Excédent Brut d'Exploitation à fin décembre 2019 s'élève à 228 MDH (+11,7% vs 2018) grâce à :

- La légère hausse du taux de marge sur coûts variables, combinée à la hausse du chiffre d'affaires ;
- Une bonne maîtrise des coûts fixes, en recul de 1,2% vs 2018 ;
- La poursuite de l'effort marketing accompagnant les lancement de nouveaux produits (+29%).

Résultat Net courant* : 93 MDH (+21,1%)

Le Résultat Net courant** annuel est en forte hausse. Il s'élève à 93 MDH (+21,1% vs 2018) grâce à :

- La hausse de l'EBE ;
- Une légère hausse des amortissements compensée par le recul des frais financiers.

Le résultat net et le résultat à caractère non récurrents s'élèvent à 82 MDH (+17% vs 2018).

Capex et Dette nette

- Investissements 2019 : 71 MDH, en ligne avec les prévisions annuelles (montant réajusté de l'impact IFRS 16) ;

- Dette nette bancaire 2019 : 241 MDH (vs 237 MDH en 2018) soit un gearing de 20%.

Dividende 2019 proposé : 8,5 DH vs 7,5 DH en 2018 (+13,3%)

Guidance pour l'année 2020

Chiffre d'affaires : +6% à +7% ; Excédent Brut d'Exploitation : +8% ; Résultat Net Courant* : +10% à +13%

Les détails des comptes sont disponibles sur notre site internet www.mutandis.com

MARQUES PROPRES

Mutandis, 22, boulevard Abdelkrim Al Khattabi, Casablanca, Maroc - Tél. : 05 22 18 43 88 - Contact Investisseurs: invest@mutandis.com www.mutandis.com

MUTANDIS

Société en Commandite par Actions faisant Appel Public à l'Épargne
Capital : 799.673.700 Dirhams

Siège Social : Casablanca, 22 boulevard Abdelkrim Al Khattabi
RC Casablanca n° 180 175 - IF Casablanca n° 403651849

AVIS DE REUNION VALANT AVIS DE CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
Le 2 avril 2020 à 14 heures 30 minutes

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société **MUTANDIS SCA**, Société en Commandite par Actions faisant appel public à l'épargne, au capital de 799.673.700 dirhams, dont le siège social est établi au 22 Boulevard Abdelkrim Al Khattabi à Casablanca, Maroc, immatriculée au Registre du Commerce de Casablanca sous le n°180 175 (ci-après la « Société »), sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de la Société qui se tiendra à la Villa Roosevelt (3 Boulevard Moulay Rachid, ex - Roosevelt), à Casablanca, le **jeudi 2 avril 2020 à 14 heures 30 minutes** (ci-après « l'Assemblée Générale »).

Ci-après l'ordre du jour de cette Assemblée Générale, les modalités pratiques de participation à cette Assemblée Générale, et le texte des résolutions à voter soumises à votre approbation.

Les actionnaires réunissant les conditions exigées par l'article 117 de la loi 17-95 relative aux Sociétés Anonymes telle que modifiée et complétée disposent d'un délai de dix (10) jours à compter de la publication du présent avis pour demander l'inscription de projets de résolutions à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale. La demande d'inscription de projets de résolutions à l'ordre du jour doit être déposée ou adressée au siège social de la Société contre accusé de réception dans le délai précité.

Tous les documents et informations prévus à l'article 121, 121 bis et 141 de la loi 17-95 relative aux Sociétés Anonymes telle que modifiée et complétée peuvent être consultés sur notre site internet : www.mutandis.com.

Le présent avis vaut avis de convocation, sous réserve qu'aucune modification ne soit apportée à l'ordre du jour, par suite d'éventuelles demandes d'inscriptions de projets de résolutions ou de points à l'ordre du jour présentés par les actionnaires de la Société.

Le Gérant

- ORDRE DU JOUR**
- Présentation du rapport de la Gérance, du rapport du Conseil de Surveillance, et du rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2019 et approbation des comptes sociaux clos à cette date ;
 - Présentation du rapport de la Gérance, du rapport du Conseil de Surveillance, et du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2019 et approbation des comptes consolidés clos à cette date ;
 - Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;
 - Mandats des membres du Conseil de Surveillance ;
 - Rémunération des membres du Conseil de Surveillance ;
 - Présentation du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées et approbation desdites conventions ;
 - Quitus à conférer à la Gérance pour sa gestion ;
 - Décharge aux Commissaires aux Comptes pour leur mission ;
 - Pouvoirs pour formalités ;
 - Questions diverses.

MODALITES DE PARTICIPATION

Tout actionnaire quel que soit le nombre d'actions qu'il possède peut participer à l'Assemblée Générale sur simple justification de son identité et de la propriété de ses actions.

Les propriétaires d'actions au porteur doivent, pour avoir le droit de participer à cette Assemblée Générale, déposer au siège social de **MUTANDIS SCA** à Casablanca, 22 boulevard Abdelkrim Al Khattabi, cinq (5) jours au plus avant la date de la réunion, un certificat de dépôt délivré par l'établissement dépositaire de ces actions.

Tout actionnaire quel que soit le nombre d'actions qu'il possède peut y participer personnellement, par correspondance ou en donnant pouvoir à une personne de son choix parmi les personnes énumérées ci-après.

Modalités de vote par pouvoir

Un actionnaire ne peut se faire représenter que par son conjoint, un ascendant, descendant ou par un autre actionnaire justifiant d'un pouvoir. Il peut également se faire représenter par toute personne morale ayant pour objet social la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières.

Pour tout pouvoir d'un actionnaire adressé à la Société sans indication de mandataire, le président de l'Assemblée Générale émet un vote favorable à l'adoption des projets de résolutions présentés par la Gérance et un vote défavorable à l'adoption de tous les autres projets de résolutions.

Le modèle de pouvoir est mis à la disposition des actionnaires au siège social de la Société. Il peut également être téléchargé sur le site internet de la Société : www.mutandis.com.

Le pouvoir doit être accompagné de l'attestation originale délivrée par l'organisme dépositaire des actions et, (i) soit envoyée par courrier recommandé avec accusé de réception, (ii) soit déposée contre accusé (remise en mains propres), au siège social de **MUTANDIS SCA** à Casablanca, 22 boulevard Abdelkrim Al Khattabi, cinq (5) jours au moins avant la réunion de l'Assemblée Générale.

Tout pouvoir non accompagné de l'original de l'attestation de propriété des actions et/ou non reçu dans le délai mentionné ci-dessus, ne sera pas pris en compte pour le vote des résolutions.

Modalités de vote par correspondance

Les actionnaires peuvent voter au moyen d'un formulaire de vote par correspondance.

Ce formulaire est mis à la disposition des actionnaires au siège social de **MUTANDIS SCA**. Il peut également être téléchargé sur le site internet de **MUTANDIS SCA** : www.mutandis.com. Il doit être envoyé au siège de la Société à Casablanca, 22 boulevard Abdelkrim Al Khattabi, accompagné de l'attestation originale délivrée par l'organisme dépositaire des actions soit par courrier recommandé avec accusé de réception, soit déposée contre accusé (remise en mains propres), à l'adresse ci-dessus indiquée, au plus tard deux (2) jours avant la réunion de l'Assemblée Générale.

Tout formulaire non accompagné de l'original de l'attestation de propriété des actions et/ou non reçu dans le délai mentionné ci-dessus, ne sera pas pris en compte pour le vote des résolutions.

-|-

SCA au capital de 799.673.700 DH
RC 180 175 - IF 40365184 - TP 147822735 - CNS5 7780027
22, boulevard Abdelkrim Al Khattabi – 20.100 Casablanca – Maroc
Tel. +212 5 22 98 43 88 - Fax +212 5 22 98 34 60 - www.mutandis.com

PROJET DE RESOLUTIONS

Premiere Resolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu l'exposé du rapport du Gérant, l'exposé du rapport du Conseil de Surveillance, et à la lecture du rapport général des Commissaires aux Comptes, approuve les termes de ces rapports et les comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2019, tels qu'ils lui ont été présentés, lesquels font ressortir un bénéfice net comptable de **70.696.385,56** dirhams.

Deuxieme Resolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu l'exposé du rapport du Gérant, l'exposé du rapport du Conseil de Surveillance, et à la lecture du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés, approuve les termes de ces rapports et les comptes consolidés tels qu'ils lui ont été présentés, et déclare ne formuler aucune observation sur ces comptes.

Troisieme Resolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice clos au 31 décembre 2019 de **70.696.385,56** dirhams comme suit :

Bénéfice net comptable de l'exercice **70 696 385,56**

A déduire : Réserve légale 5% **3 534 819,28**
Report à nouveau de l'exercice précédent revenant à l'Associé commandité **52 738,50**
Report à nouveau de l'exercice précédent revenant aux Actionnaires commanditaires **5 350 744,05**

Bénéfice distribuable **72 565 048,83**

Répartir comme suit :

Bénéfice distribuable revenant à l'Associé commandité **724 354,16**
Bénéfice distribuable revenant aux Actionnaires commanditaires **71 840 694,67**
Bénéfice distribuable **72 565 048,83**

A déduire

Dividendes à distribuer à l'Associé Commandité (1%) **- 686 588,53**
Dividendes à distribuer aux Actionnaires Commanditaires 8,50 dirhams par action (99%) **- 67 972 264,50**
Total à déduire **- 68 658 853,03**

Reliquat reporté à nouveau **3 906 195,80**
Répartir comme suit :

Report à nouveau revenant à l'Associé Commandité **37 765,63**
Report à nouveau revenant aux Actionnaires Commanditaires **3 868 430,17**

Quatrieme Resolution

a) Renouvellement des mandats de certains membres du Conseil de Surveillance

L'Assemblée Générale Ordinaire, (i) rappelant que Monsieur **Mohamed Ben Thami TAZI**, membre du Conseil de Surveillance, est décédé au cours de l'année 2019, et (ii) constatant que les mandats de :

- Monsieur **Karim AYOUCHE**,
- Monsieur **Zouhair BENNANI**,
- Madame **Souad BENBACHIR HASSANI**,
- Monsieur **Najib Hakim BELMAACHI**,
- Monsieur **Mohamed Hassan BENSALAH**,
- Monsieur **Zouheir Mohammed Karim BENSALID**, et
- Monsieur **Luc André RIGOUZZO** ;

en leur qualité de membres du Conseil de Surveillance, arrivent à échéance à l'issue de la présente Assemblée, décide de renouveler les mandats de :

- Monsieur **Karim AYOUCHE**,
- Madame **Souad BENBACHIR HASSANI**,
- Monsieur **Najib Hakim BELMAACHI**,
- Monsieur **Zouhair BENNANI**,
- Monsieur **Zouheir Mohammed Karim BENSALID**, et
- Monsieur **Luc André RIGOUZZO** ;

et ce, pour une durée de trois (3) exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

b) Démission de Monsieur **Ahmed RAHHOU** de ses fonctions de membre du Conseil de Surveillance

L'Assemblée Générale, prend acte de la démission de Monsieur **Ahmed RAHHOU** de ses fonctions de membre du Conseil de Surveillance, et le remercie des efforts déployés dans l'exercice de ses fonctions.

c) Nomination de nouveaux membres du Conseil de Surveillance

L'Assemblée Générale, décide de nommer Madame **Daya OUDGHIRI**, Madame **Habiba LAKLALECH**, Madame **Lamia BENNIS**, et Monsieur **Mohamed TAZI**, en qualité de nouveaux membres du Conseil de Surveillance et ce, pour une durée de trois (3) exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Ainsi, le Conseil de Surveillance est composé des 13 membres suivants :

- Monsieur **Jaouad ALAMI HASSANI** ;
- Monsieur **Karim AYOUCHE** ;
- Monsieur **Najib Hakim BELMAACHI** ;
- Madame **Souad BENBACHIR HASSANI** ;
- Monsieur **Zouhair BENNANI** ;
- Madame **Lamia BENNIS** ;
- Monsieur **Zouheir Mohammed Karim BENSALID** ;
- Monsieur **Rachid HADJMI** ;
- Madame **Habiba LAKLALECH** ;
- Madame **Daya OUDGHIRI** ;
- Monsieur **Luc André RIGOUZZO** ;
- Monsieur **Adil RZAL** ;
- Monsieur **Mohamed TAZI**.

CINQUIEME Resolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer aux membres du Conseil de Surveillance une rémunération d'un montant maximum de **250.000** dirhams bruts, au titre de l'exercice 2020.

Le Conseil de Surveillance répartira cette somme entre ses membres, dans les proportions qu'il jugera convenables.

SIXIEME Resolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées notamment à l'article 56 de la loi 17-95 relative à la Société Anonyme telle que modifiée et complétée, déclare approuver ce rapport dans toutes ses dispositions, ainsi que les conventions, engagements et opérations, dont il fait état, en cours ou exécutés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

SEPTIEME Resolution

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus au Gérant pour sa gestion au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

HUITIEME Resolution

L'Assemblée Générale Ordinaire donne décharge aux Commissaires aux Comptes, le cabinet **A. SAAIDI & ASSOCIES** représenté par Madame **Bahaa SAAIDI**, ainsi que le cabinet **GRANT THORNTON** représenté par Monsieur **Faïçal MEKOUAR**, pour leur mission au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

NEUVIEME Resolution

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal au fins d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra de faire.

COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2019

BILAN ACTIF

En Dhs	ACTIF		EXERCICE PRECEDENT	
	Brut	Amortissements et Provisions	Net	EXERCICE PRECEDENT Net
IMMOBILISATION EN NON VALEUR (a)				
A	Prêts préfinancés			
A	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
A	Primes de remboursement des obligations			
A	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (b)	3 102 776,04	3 088 706,09	18 597,85
F	Immobilisations en recherche et développement			
F	Brevets, marques, droits et valeurs similaires	3 102 776,04	3 088 706,09	18 597,85
F	Fonds commercial			
F	Autres immobilisations incorporelles			
F	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (c)	4 777 677,57	2 089 012,92	2 688 664,65
F	Terrains			
F	Constructions			
F	Installations techniques, matériel et outillage			
F	Matériel de transport	164 976,44	143 978,92	1 997,52
F	Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	4 612 701,13	1 946 034,00	2 666 671,13
F	Autres immobilisations corporelles			
F	Autres immobilisations corporelles en cours			
F	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (d)	1 041 442 762,84	45 413 041,51	996 029 721,33
F	Prêts immobilisés	9 237 129,59	9 000 012,59	237 317,00
F	Autres créances financières	1 032 205 433,25	36 413 028,92	995 792 404,33
F	Titres de participation			
F	Autres titres immobilisés			
F	ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (e)			
F	Diminution des créances immobilisées			
F	Augmentation des dettes de financement			
	TOTAL I (a+b+c+d+e)	1 049 323 216,45	50 590 760,23	998 732 455,90
STOCKS (f)				
A	Matières et fournitures consommables			
A	Produits en cours			
A	Produits interm. et produits read.			
A	Produits finis			
A	CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (g)	20 399 704,02	20 399 704,02	24 888 208,83
F	Fournis, débiteurs, avances et acomptes	10 000,00	10 000,00	
F	Clients et comptes rattachés	19 348 161,45	19 348 161,45	20 824 127,53
F	Crédit fiscal	310 345,35	310 345,35	775 361,63
F	Etat	663 950,97	663 950,97	2 119 167,17
F	Comptes d'associés			
F	Autres débiteurs	10 980,00	10 980,00	1 006 580,00
F	Compte de régularisation actif	56 266,25	56 266,25	159 469,43
F	TITRES ET VALEUR DE PLACEMENT (h)			
F	ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (i)			
F	Eléments circulants			
	TOTAL II (f+g+h+i)	90 370 690,83	90 370 690,83	178 459 449,70
F	TRESORERIE - ACTIF	27 324 401,31	27 324 401,31	6 104 611,21
R	Chèques et valeurs à encaisser	3 804 906,00	3 804 906,00	
R	Banques, T.C.A.C.P.	23 514 725,94	23 514 725,94	6 100 724,24
R	Caisse, régies d'avances et acatésités	4 709,37	4 709,37	3 886,88
	TOTAL III	27 324 401,31	27 324 401,31	6 104 611,21
	TOTAL GENERAL I+II+III	1 167 018 308,29	50 590 760,23	1 168 561 182,27

BILAN PASSIF

En Dhs	PASSIF		EXERCICE PRECEDENT	
	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
CAPITAUX PROPRES				
A	Capital social ou personnel (1)	1 025 585 480,84	1 015 377 414,18	
A	Primes	799 673 700,00	799 673 700,00	
F	Moins: Actions, capital souscrit non appelé			
F	Prime d'émission, de fusion, d'apport	132 914 006,43	132 850 984,43	
F	Ecarts de réévaluation			
F	Reserve légale	16 867 906,30	13 406 289,79	
A	Autres réserves			
N	Report à nouveau (2)	5 403 482,55	214 109,69	
C	Résultat net en instance d'affectation (2)			
E	Résultat net (2)	70 696 385,56	69 232 330,27	
	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (a)	1 028 585 480,84	1 015 377 414,18	
F	CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (b)			
N	Subventions d'investissement			
F	Provisions réglementées			
F	Provisions pour risques			
F	ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (e)			
F	Augmentation des créances immobilisées			
F	Diminution des dettes de financement			
	TOTAL I (a+b+c+d+e)	1 028 585 480,84	1 015 377 414,18	
F	DETTES DE FINANCEMENT (c)		104 166 666,87	
E	Emprunts obligataires			
N	Autres dettes de financement		104 166 666,87	
F	Autres dettes de financement			
F	PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (d)			
N	Provisions pour charges			
E	Provisions pour risques			
F	ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (e)			
F	Augmentation des créances immobilisées			
F	Diminution des dettes de financement			
	TOTAL II (a+b+c+d+e)	1 116 427 548,07	1 158 561 182,27	
F	DETTES DU PASSIF CIRCULANT (f)			
A	Fournisseurs et comptes rattachés	1 761 024,07	1 752 052,19	
S	Clients créditeurs, avances et acomptes			
S	Personnel	10 123 590,88	14 344 624,19	
S	Organismes sociaux	6 199 064,08	2 351 432,80	
F	Etat	5 472 256,67	3 536 407,92	
F	Comptes d'associés			
F	Autres créanciers	16 714 810,34	8 800,00	
F	Comptes de régularisation - passif	313 801,03	1 317 074,66	
R	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (g)	287 520,16	258 710,16	
F	ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (h) Eléments circulants			
	TOTAL III (f+g+h)	40 872 067,23	39 619 101,02	
F	TRESORERIE PASSIF	50 000 000,00	50 000 000,00	
R	Crédits d'escompte			
F	Crédit de réserve	50 000 000,00	50 000 000,00	
F	Banques (soldes créditeurs)			
	TOTAL IIII	50 000 000,00	50 000 000,00	
	TOTAL I+II+III+IIII	1 116 427 548,07	1 158 561 182,27	

COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES - Modèle Normal)

En Dhs	OPERATIONS		Totaux de l'exercice	
	Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2	3 = 1 + 2	Totaux de l'exercice précédent 4
PRODUITS D'EXPLOITATION				
I	Ventes de marchandises	46 769 130,49	46 769 130,49	58 242 876,70
I	Ventes de biens et services produits	46 769 130,49	46 769 130,49	